



Le 21 décembre 2020

Monsieur John Belvedere  
Maire de Pointe-Claire  
451 Boulevard Saint-Jean  
Pointe-Claire (QC) H9R 3J3

Objet : Activités de toboggan, de planche à neige et de ski alpin – Club de golf Beaconsfield

Monsieur le Maire,

Tel que discuté lors de nos rencontres concernant l'implantation temporaire d'une piste de ski de fond pour l'hiver 2020-2021, nous avons pris conscience de la responsabilité que représentait pour notre club de golf, les activités de toboggan, de planche à neige et de ski alpin sur la propriété du club.

Même si cette pratique existe depuis très longtemps, l'évolution des recours juridiques et des jugements des tribunaux en matière de responsabilité civile font en sorte que le risque de responsabilité du Club est important.

Nous avons effectué plusieurs démarches auprès de nos assureurs pour obtenir une couverture d'assurance adéquate qui nous aurait permis de continuer à tolérer la présence de ces activités de glissades sur neige sur la propriété du club sans aucun succès.

Vu l'impossibilité d'obtenir une couverture d'assurances, nous avons grandement apprécié l'offre de la Ville de Pointe-Claire de nous venir en aide à cet égard.

Votre propre constat à l'effet que la prise en charge par la Ville de Pointe-Claire des activités de glissades sur neige sur la propriété du club ne pouvait se réaliser rendu à cette période de l'année, compte tenu des normes d'aménagement et de sécurité auxquelles la Ville est assujettie, nous n'avons d'autre option d'interdire ces activités pour l'hiver 2020-2021.

De plus, la directive gouvernementale de distanciation sociale interdit de telles activités et rassemblements.

Conséquemment, le Club de golf Beaconsfield ne pourra tolérer de telles activités sur sa propriété pendant l'hiver 2020-2021. Des aménagements préventifs ainsi qu'une signalisation appropriée ont été implantés au cours des derniers jours pour communiquer cette interdiction.

Nous espérons que nous pourrions trouver conjointement une solution pour la saison hivernale 2021-2022 et les saisons suivantes. À cet effet, nous serons disponibles pour amorcer des discussions en temps opportun en 2021.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Kerry Donohue  
Directrice Générale  
Le Club de golf Beaconsfield Inc.

CLUB DE GOLF BEACONSFIELD INC.  
BEACONSFIELD GOLF CLUB

49 Golf, Pointe-Claire, Québec H9S 4N6  
Tél.: (514) 695-2661 Fax: (514) 695-0961  
[www.beaconsfieldgolfclub.ca](http://www.beaconsfieldgolfclub.ca)